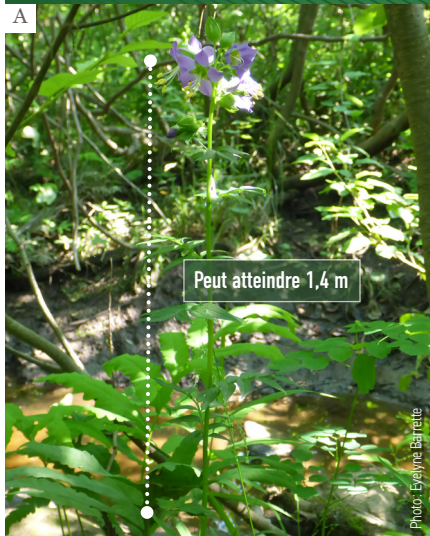


Polémoine de Van Brunt

Polemonium vanbruntiae

A

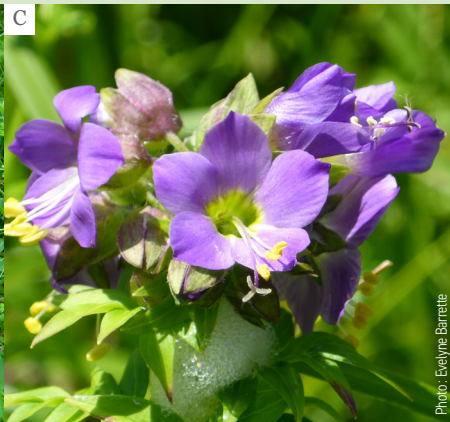


Régions administratives où l'espèce pourrait être observée :
05, 17

B



C





Polémoine de Van Brunt

Polemonium vanbruntiae



- A:** Grande plante herbacée vivace qui peut atteindre 1,4 m de haut.
- B:** Les feuilles s'insèrent de manière alternée sur la tige. Leur taille diminue de la base vers le sommet. Elles mesurent de 2 à 50 cm de long et de 1,5 à 10 cm de large. Elles sont formées de 7 à 21 petites feuilles (folioles), ovales et terminées en pointe.
- C:** Les fleurs se rassemblent en petits groupes au sommet des tiges. Elles sont composées de deux à huit fleurs, dont chacune a cinq pétales bleu violet et cinq sépales à sa base.



- **Croît dans différents types de milieux humides tels que les prairies et les aulnaies riveraines, les clairières de forêts de conifères ou mixtes, les champs en friche ou en bordure de chemins forestiers. Elle s'installe sur des sols riches en matière organique.**



- **La meilleure période pour l'observer est la fin du printemps et le début de l'été, au moment de sa floraison.**

Si vous **observez cette plante**, informez-vous des mesures de protection touchant cette espèce qui sont disponibles sur la fiche descriptive complète. Veuillez signaler votre observation au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) :

Québec.ca/centre-donnees-especes

